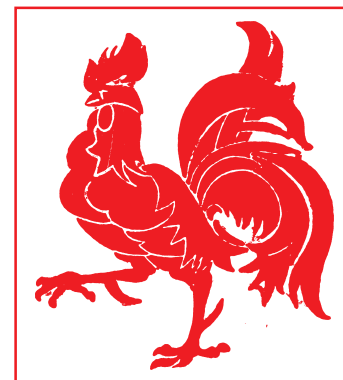


Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

LA LIGUE WALLONNE

**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**



Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

94^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Avril 2007

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.ligewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Présidente :

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02.230.03.55

Administrateur-Trésorier :

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Vice-Présidente :

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Editeur responsable :

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98



Antoinette SPAAK
Ministre d'Etat, ancienne
Président du FDF

APPEL A L'UNITE ENTRE LES FRANCOPHONES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES



Serge MOUREAUX
président de la Maison de la
Francité et ancien président du
Parlement francophone bruxellois

Le manifeste part du constat que la Flandre entend mettre en cause le compromis fédéral belge, en se dirigeant soit vers le séparatisme, soit vers un confédéralisme ouvert ou larvé, construit dans le souci exclusif de l'intérêt de la Flandre qui entend conserver les avantages de la situation actuelle tout en gommant les inconvénients de celle-ci. Les auteurs du manifeste soulignent que le nord du pays tire un énorme profit de l'Etat fédéral belge, qui assure sa visibilité économique et commerciale et compense ses graves déficits en matière d'emploi et de produit intérieur brut en utilisant les richesses produites par les francophones, à la faveur notamment d'une surexploitation du bilinguisme imposé, tant dans l'Etat fédéral qu'à Bruxelles.

Ils montrent que la Wallonie et Bruxelles, ensemble, représentent un potentiel économique et d'emploi supérieur à celui de la Flandre, dont les faiblesses – économie dont le déclin est inéluctable, insuffisance de création d'emplois, vieillissement de la population, faiblesse du produit intérieur brut par habitant (inférieur à celui des francophones unis) - rendraient son autonomie périlleuse si elle ne pouvait plus profiter des ressources en emploi, en impôt des personnes physiques, en cotisations sociales que lui procura le système fédéral actuel.

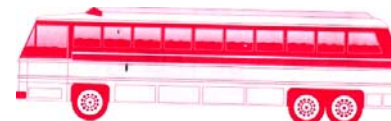
Ils préconisent donc une union sans faille de la Wallonie et de Bruxelles et, dans la perspective d'une pression insupportable de la Flandre vers le séparatisme ou le confédéralisme (solution la plus mauvaise à leurs yeux pour les francophones) la mise sur pied d'une fédération francophone de Belgique, respectueuse de l'autonomie de ses régions constitutives mais unies dans la gestion des matières

fédérales et la maîtrise de tous les paramètres politiques, économiques, sociaux ou linguistiques dans le respect de la volonté des habitants (referendum d'autodétermination) et la libre disposition des richesses produites (perceptions de l'impôt des personnes physiques et des cotisations sociales au lieu de travail).

Les auteurs veulent montrer que les Wallons et les Bruxellois, pour autant qu'ils soient unis et fermes, n'ont rien à craindre d'un chantage de la Flandre au séparatisme car dans ce cas de figure, c'est cette dernière qui serait perdante et non l'inverse

LIRE LE MANIFESTE POUR L'UNITÉ FRANCOPHONE
www.unitefrancophone.be

NOTEZ DES MAINTENANT



NOTRE EXCURSION DU 2 JUIN 2007

Voir page 8

**ADRESSES A LA COMMUNAUTE
FRANCAISE.be DE BELGIQUE**



**Madame Arena, Ministre-Présidente de la Communauté
française, n'aime pas les vérités chiffrées**

Nous avons déjà eu l'occasion de dire tout le danger, du double point de vue pédagogique et de sensibilité culturelle, que représentaient les formules d'immersion linguistique que ce soit au niveau primaire ou au niveau secondaire. Ce danger est d'autant plus grand

qu'il se double du fait que, par suite des pressions de divers milieux néo-unitaristes, les expériences en cours se portent essentiellement sur des immersions en langue néerlandaise. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet, car nous pensons qu'il est d'une importance primordiale pour l'avenir de l'identité culturelle de la Communauté française.

Mais, il existe une autre forme d'immersion linguistique qui nous paraît tout à fait acceptable, c'est celle qui découle, en fin du cycle secondaire, de séjours dans des pays étrangers.

Pour favoriser ce genre d'expériences, il est accordé aux étudiants qui le sollicitent et qui répondent à certaines conditions des bourses pour des séjours dans divers pays.

Ces bourses permettent une immersion en langue anglaise, en langue néerlandaise ou en langue allemande.

En 2006, 181 élèves ont bénéficié de ce dispositif : 171 avaient choisi l'anglais, 8 le néerlandais et 2 l'allemand. Quel recensement dérangeant. Dérangeant bien entendu pour tous ceux qui, dans les milieux politiques francophones, espèrent faire une carrière éventuelle de premier ministre de l'Etat fédéral ou même simplement de ministre fédéral. Dérangeant, pour tous les mendiants néo-unitaristes en matière de sécurité sociale, de placement dans certains organismes dominés par la majorité flamande, etc. Car, en acceptant le libre choix de la langue pour la détermination d'une bourse favorisant l'immersion linguistique à l'étranger la démonstration est faite que les jeunes Wallons et Francophones ont bien compris leur véritable intérêt. Après une connaissance, qu'il faut encore améliorer, de leur langue maternelle le français, ils doivent pour leur avenir choisir une langue de rayonnement international sur le plan politique, économique et de la science.

Poser comme préalable à ce choix la maîtrise du néerlandais ou de l'allemand qu'attestera dans le futur un test organisé par le FOREM, est non seulement contraire à la liberté fondamentale du choix en matière linguistique que garantit l'article 30 de la Constitution mais également d'un ridicule unique au niveau européen.

Madame la Ministre Arena, emportée par son credo néo-unitariste, déclare « *le premier partenaire du Wallon, c'est le Flamand* ».f,x)

Cette affirmation est inexacte. Il existe de très nombreuses régions de Wallonie où les contacts se font prioritairement soit avec la France, soit avec l'Allemagne, soit, pour divers rapports avec les Pays-Bas, en langue anglaise. Les rapports entre deux communautés de langue différente ne peuvent logiquement se réaliser, même à l'intérieur d'un Etat, que par l'intermédiaire d'une langue de grand rayonnement, librement choisie de commun accord.

Nous l'avons déjà écrit et nous le répétons : forcer les Wallons et les Francophones à payer l'impôt le plus lourd, comme l'a si bien écrit jadis Marcel Thiry, à savoir la connaissance obligatoire du néerlandais, est une erreur fondamentale.

Alors que dans toute l'Europe, à divers niveaux, dans les circuits d'études les jeunes s'orientent vers la langue anglaise et en partie vers la langue espagnole dont le rayonnement international ne fait que croître, les Francophones de Belgique seront pratiquement les seuls à devoir apprendre par priorité le néerlandais.

En outre, autre faveurs, le taux de la bourse proposé pour les séjours en néerlandais ou en allemand, toujours le mythe des langues dites « nationales », passera à 100 %. Un handicap de plus pour ceux qui finalement parviendraient à choisir l'anglais.

Les chiffres que nous avons cités plus haut constituent un véritable recensement dans la liberté du choix. Madame Arena devrait comprendre que l'on n'étudie pas une langue par « raison d'Etat ». Les premières expériences de contrainte en faveur de l'étude du néerlandais, avec toute la panoplie d'écoles bilingues, d'enseignants bilingues et de pressions linguistiques remontent à Guillaume d'Orange entre 1815 et 1830. On sait où cela a conduit...

N'existe-t-il aucun parlementaire wallon ou francophone, notamment socialiste, pour rappeler à Madame Arena qu'une prétendue compréhension réciproque au sein de l'Etat belge, sous un régime de contrainte, risque de conduire à une révolte et à une antipathie supplémentaire à l'égard de la langue néerlandaise et de ceux qui s'en réclament dans ce pays.

Pertinax

(1) cf. « Le Soir » des 20 et 21 janvier 2007

Un recours contre le Décret Arena à la Cour d'Arbitrage ? Comment faire ?

Information de service...

Sachez-le ! Le SLFP-Enseignement propose de mettre ses moyens financiers et juridiques à la disposition des parents d'élèves qui s'opposent au décret inscription dit "Décret Arena" (voir : La mixité sociale dans les écoles ? Oui, mais pas n'importe comment Madame Arena !).

Le site Internet du syndicat présentera bientôt un formulaire destiné aux particuliers - même si, comme moi, ils ne sont pas syndiqués - désireux d'intenter un recours. Le requérant devra y expliquer son intérêt à la cause. Le syndicat rassemblera ensuite les griefs et les regroupera en un unique recours devant la Cour d'Arbitrage. Au-delà de l'action juridique, le SLFP espère amener le Parlement à interpeller le gouvernement et, éventuellement, modifier le décret...

Pour rappel, le décret vise, d'une part, à établir un registre dans chaque école secondaire et à inscrire les élèves selon le principe du "premier arrivé, premier servi", et, d'autre part, à empêcher les changements d'école au sein d'un cycle du primaire ou du premier degré du secondaire.

Amusant (?), le syndicat, qui avait dans un premier temps jugé le texte louable dans ses intentions de favoriser la mixité sociale à l'école et l'égalité d'accès à l'enseignement, s'est rendu compte que les moyens mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs étaient beaucoup moins nobles. En effet, outre l'atteinte à la liberté de choix des parents, il y aurait un problème de respect de la vie privée puisque demain ce sera le chef d'établissement, et non plus les parents, qui aura un rôle majeur dans la décision de changement d'école ou non d'un enfant, même en cas de force majeure. "Cela forcera les parents, lors de l'audition devant un directeur d'école, à porter à sa connaissance des éléments extrêmement intenses de vie privée, de conception philosophique, religieuse ou morale", reconnaît le syndicat.

De même, le SLFP s'inquiète, comme de nombreux parents, de la non-priorité accordée aux élèves ayant suivi leurs études dans un établissement primaire et souhaitant poursuivre en secondaire dans le même établissement.

Plus d'info : <http://www.slf-p-enseignement.be/>

Le mouvement est lancé, j'imagine que d'autres propositions du même type vont suivre.

Claude Thyse

BRUXELLES, LA FRANCOPHONE

Mon chez moi wallon

Cotisation : 10,00 €

Compte n° 145-0539031-61

de la Ligue Wallonne – 1200 Bruxelles



Courtoisie du Nord

Conseil communal de Vilvorde du 26/02/2007

Vente de terrains communaux réservés exclusivement à des Flamands

Réplique de M. Eugène Messemaekers (FDF)

Nous ne pouvons pas croire que le Collège (Spa-Groen-Spirit-Vld-Vivant- CD&V-Va) dans son accord de majorité a prévu de ne vendre des terrains communaux qu'à des

"Nederlandstaligen"

Ce serait de la discrimination, du racisme, contre les droits de l'homme et certainement pas démocratique.

C'est de la publicité électorale et de l'enfantillage.

En effet, si un francophone vous offre le meilleur prix pour un terrain communal, qu'allez-vous faire ???

N'oubliez pas que vous jouez avec l'argent du contribuable.

En réponse

Le bourgmestre J.L. Dehaene ne nie pas ces accords et se réfère aux décisions des autorités de tutelle.

A L'ECOUTE DU CITOYEN



En même temps que la présentation de nos vœux 2007, nous avons demandé aux présidents des partis démocratiques francophones, PS, MR, CDH, ECOLO, FDF, RWF, MCC, ainsi qu'à MM Charles PICQUE (PS), Hervé HASQUIN (MR) et Philippe MOUREAUX (PS) : « Quelles dispositions comptaient-ils mettre en oeuvre pour refondre le contrat solidaire entre les citoyens et leurs partis respectifs » ? Avoir une écoute, une prise en considération, un suivi. Un retour aux sources. Monsieur Paul-Henry GENDEBIEN, président du RWF, a le premier répondu à notre demande d'ouverture d'un dialogue-citoyen avec notre lectorat de Wallonie, de Bruxelles et d'ailleurs.

Voici ci-après la réponse de Paul-Henry GENDEBIEN présentée par Raymond Watrice

La question posée est d'une importance considérable. Il n'est pas simple d'y répondre de manière succincte. « Comment refondre le contrat solidaire entre les citoyens et les partis ? » C'est toute la question de la citoyenneté et de sa définition qui est posée. Aujourd'hui, il n'y a pas ou il n'y a plus de contrat solidaire entre citoyens et partis, car cela supposerait le respect d'obligations réciproques. Les citoyens ne se sentent pas suffisamment obligés de participer à la vie politique, soit parce qu'ils sont déçus, soit parce qu'ils n'y trouvent aucun intérêt. Or, la véritable citoyenneté, ce n'est pas seulement l'implication dans la vie associative, c'est aussi, en outre, la participation active à la vie des institutions de la cité. La citoyenneté, c'est le civisme. Elle implique des engagements : s'informer, voter, participer à des débats, à des référendums, militer le cas échéant dans un parti, se présenter à des élections... Le contrat solidaire viendra aussi d'une modification indispensable du comportement des élus et des partis. Leur première responsabilité est de rétablir l'idée de service public dans la fonction publique, en d'autres termes de privilégier l'idée d'intérêt général. Leur deuxième grande responsabilité serait de respecter leurs engagements.

Il y aura possibilité de contrat solidaire entre citoyens et partis lorsque les partis cesseront de trahir leurs engagements. A cet égard, la responsabilité des partis de pouvoir est immense. L'ennui, c'est que les électeurs, dans leur majorité, ne semblent pas s'en émouvoir et s'en accommodent ! Sinon, comment expliquer que l'électeur socialiste continue à voter PS quand ce parti accepte la libéralisation de la distribution d'électricité et de la poste ? Et comment expliquer que l'électeur francophone bruxellois continue d'accorder ses suffrages à un MR qui a accepté en 2001, lors des accords de la Saint Polycarpe, l'octroi d'une sur-représentation forfaitaire aux Flamands dans le Parlement régional, en violation du principe « un électeur/une voix » ? La liste pourrait ainsi être allongée...

S'il fallait établir un contrat solidaire entre les électeurs-citoyens et les partis francophones en cette veille d'un scrutin législatif vital pour notre avenir, le R.W.F. proposerait que les partis s'engagent solennellement :

1. A ne plus RIEN négocier avec la Flandre, hormis un divorce à l'amiable qui mettrait fin à un Etat belgo-flamand irrémédiablement nuisible à nos intérêts.

2. A internationaliser la question belge, à savoir exiger de l'Europe et de la Communauté internationale qu'aucune reconnaissance diplomatique de la Flandre indépendante n'ait lieu sans fixation préalable et démocratique de la nouvelle frontière d'Etat (cela signifie des référendums démocratiques commune par commune dans la périphérie et à Fourons).

3. A négocier une synergie positive entre Wallonie, Bruxelles et République française.

4. A établir en Wallonie et à Bruxelles une société vraiment laïque, et donc républicaine et anti-communautariste (au sens où les communautaristes ethno-religieux, actuellement cultivés par les grands partis dans un but électoraliste, seraient combattus effectivement).

5. A renoncer aux cumuls indécentes de fonctions multiples et incompatibles (par exemple Ministre et Président de parti ou Ministre et Bourgmestre de fait).

6. A s'interdire les « fausses candidatures » aux élections, destinées uniquement à capter des voix puis à démissionner le soir même des élections (exemple de MM Michel et Di Rupo, têtes de listes aux élections européennes de 2004, élus et immédiatement démissionnaires).

7. A réaliser effectivement les promesses : c'est le cas des 200.000 emplois annoncés par M. Verhofstadt. Autre cas : avoir l'humilité et l'intelligence de tenir compte des échecs antérieurs ; ainsi le plan Marshall devrait-il, à moins d'échouer, retenir les leçons des scandaleux gaspillages observés dans la mise en oeuvre du plan « Objectif n° 1 » en Hainaut...

8. A changer le système électoral actuel pour aller vers le système majoritaire à deux tours.

9. A interdire légalement les transfuges politiques (les changements de parti en cours de législature tout en conservant son mandat).

10. A instaurer enfin le référendum d'initiative populaire.

Une formule convient pour nous résumer: « Vaste programme ! », comme l'aurait remarqué le général de Gaulle...

Trop vaste peut-être pour notre pauvre participation ? Et pourtant, il n'est pas interdit de rêver, ni de se battre. C'est même une obligation si on croit en la démocratie. Et en la citoyenneté. Le prix à payer pour les préserver est et sera élevé. Il n'est pas trop tôt pour commencer à s'en préoccuper activement.

Paul-Henry GENDEBIEN
Président du R.W.F.



JUIN 2007

Dès le résultat des élections législatives, connu, il faudra négocier la formation du gouvernement et le statut des régions et des communautés.

Pour les francophones, tous partis confondus, il faut se présenter à cette discussion en front commun.

Il est trompeur de prétendre que l'on ne demande rien, certaines améliorations sont possibles.

La discussion doit se faire à force égale, répondre équitablement aux revendications et aux intérêts des uns et des autres.

En votant le 10 juin, chacun doit choisir le parti et la personnalité qui défendront le mieux le droit et l'avenir des Wallons et des Francophones bruxellois

A cet effet, voici par ordre alphabétique, quelques notes sur 5 chefs de file des formations démocratiques qui se présentent à nos suffrages.

ELIO DI RUPO est né le 18 juillet 1951 à Morlanwelz, Son père décède d'un accident de la route en 1952 et sa mère s'occupera seule d'une famille de sept enfants.

Son parcours politique commence en 1982 lorsqu'il devient conseiller communal de Mons.

Elu député en 1987, sénateur en 1991, ministre en 1992. Ministre d'Etat en 2002.

Président du PS depuis octobre 1999 et réélu le 28 septembre 2005. Le 6 octobre 2005, il redevient Ministre-Président de la Région wallonne ; il conserve la présidence du PS et devient par la force des choses, Bourgmestre empêché de la Ville de Mons.

PAUL-HENRI GENDEBIEN est né le 9 juillet 1939. Docteur en droit en 1962 et licencié en sciences politiques à l'UCL. En réaction à l'affaire de Louvain il s'engage au Rassemblement Wallon. Député en 1971, puis président du parti en 1974.

Député européen de 1979 à 1984, il quitte le RW en 1981. En 1985, il se présente sur les listes de Présence wallonne en Europe De 1988 à 1996, il exerce la fonction de Délégué général de la Communauté française à Paris

En 1990, il contribue à la fondation du Rassemblement Wallonie-France dont il est l'actuel président.

JEAN-MICHEL JAVAUX est né à Liège le 24 novembre 1967. Licencié en Sciences Politiques et Relations internationales à l'ULB. Maîtrise en Sciences Politiques à l'Université de Hull (GB). Diplômé de la High School de Fillmore NY (USA). De juin 1999 à juillet 2003, il est député à la Région Wallonne. Depuis juillet 2003, il est secrétaire fédéral et porte - parole d'Ecolo. En janvier 2006, il est membre du conseil d'administration de l'ULB. Depuis décembre 2006, il est bourgmestre d'Amay.

OLIVIER MAINGAIN est né le 3 août 1958. Après avoir obtenu sa licence en droit, il devient avocat en 1982 et président des Jeunes FDF en 1983. En 1988, il est élu conseiller communal à la Ville de Bruxelles. De 1989 à 1995, député régional bruxellois et chef de groupe à l'Assemblée de la Commission communautaire française puis au Parlement de la Communauté française. De 1995 à 2000, Conseiller communal et premier échevin de la Ville de Bruxelles. Depuis 1991, Député fédéral. En 1995 il est élu président du FDF. De 2001 à 2004, Chef de groupe au C.C. de Bruxelles et Président du Port de Bruxelles. En 2006, Bourgmestre de Woluwe Saint Lambert. En tant que président d'un parti né des luttes communautaires, Olivier Maingain se présente comme le défenseur naturel de la cause francophone.

DIDIER REYNDERS, né à Liège le 6 août 1958 Licencié en droit à l'Université de Liège en 1981 Avocat, Conseiller communal de Liège depuis 1989. En 1992, Vice-président du MR, député fédéral Ministre des Finances à partir de 1999. Vice-premier Ministre depuis juillet 2004 Président du MR depuis le 11 octobre 2004



ON NOUS ECRIT

Marcel Bolle De Bal, Professeur émérite de l'ULB

Adieu Belgique? Non !

En décembre - et non le 1^{er} avril ! - la RTBF nous a offert un « docu-fiction » que beaucoup - à tort selon moi - ont qualifié de « canular ». Son thème, fondé sur un certain nombre de documents et de déclarations publiques de politiques flamands : « Bye, Belgium » (Adieu Belgique !), suite à une proclamation unilatérale de l'indépendance de la Flandre. Dans un impressionnant sursaut de panique belgophile, des foules bouleversées se sont précipitées dans les rues, massées devant le Palais Royal, pour clamer leur attachement à leur Belgique chérie.

Un canular ? Oui, dans le sens de « mystification » (réussie, soit dit en passant). Non, dans le sens courant de « blague » et de « farce » (Robert). Il ne s'agissait pas de faire rire, d'amuser la galerie par des gags de potaches. Mais bien plutôt de provoquer un électro-choc susceptible de secouer la passivité civique de masses - surtout francophones - amorphes, ou allergiques aux discours politiques, peu sensibles aux enjeux institutionnels.

De ce mini-événement, je retiens trois éléments majeurs qui méritent de retenir notre attention : la crédulité d'une quantité considérable de téléspectateurs, l'attachement viscéral des Belges à leur pays si souvent décrié, les réactions abruptes des politiques.

La crédulité des téléspectateurs : comment tant de nos compatriotes, même s'ils ne lisent pas les journaux écrits, même s'ils n'écoutent pas de façon assidue les journaux parlés et télévisés, ont-ils pu en si grand nombre être ainsi dupés par ce qui, pour tout esprit lucide, ne pouvait pas correspondre à une quelconque réalité, du moins aussi soudaine et brutale ? Ma fille et son époux ont eu, à cet égard, une réaction de simple et robuste bon sens : ils ont « zappé » sur RTL et la BRT, et, de la sorte, se sont immédiatement rendu compte de la dimension « surréaliste » de cette annonce. La réaction

« populaire » nous en dit long sur la crédulité des masses ...et donc sur la redoutable possibilité de leur manipulation par des apprentis dictateurs ...

L'attachement viscéral des Belges à leur pays que d'aucuns - les médias étrangers principalement - se complaisent à dire en voie d'éclatement : l'événement médiatique a concrétisé ce que les sondages avaient décelé depuis belle lurette, à savoir que nos compatriotes, en leur immense majorité, souhaitent que notre pays ; qui a la chance de se situer au carrefour des cultures latine et germanique, symbole de l'Europe réconciliée, continue à vivre, résiste aux pressions centrifuges.

Les réactions des politiques : impulsives, surfant sur l'émotion du public, et contrastées, de façon significative. Du côté francophone : dans un premier temps, une critique acerbe de l'émission et de la RTBF, vu l'émotion de la population « bernée » ; dans un second temps, une relative marche-arrière, une fois la passion retombée, et une plus sereine prise en considération du projet des concepteurs de ce « docu-fiction ». Du côté néerlandophone : une prise de distance - imposée par l'attitude soudain révélée de leurs électeurs - par rapport aux déclarations politiques extrémistes réclamant l'indépendance de la Flandre et la mise à mort de la Belgique.

Vous voulez mon avis personnel ? J'estime que cette émission a été bienvenue, utile, révélatrice des sentiments patriotiques (qualificatif que l'on aurait tort de brocarder) de nos concitoyens, génératrice de prises de conscience tant citoyennes que politiques concernant les enjeux des prochaines négociations communautaires. Puisse-t-elle ne pas avoir été qu'un feu de paille, une simple bulle médiatique ... ! Ce qui justifie que, par ce court texte, je souhaite nous (vous) aider et nous inciter à ne pas gommer les vérités qui ont affleuré à ce moment particulier, par-delà et grâce à la fiction.

Guy Massenaux,
1040 ETTERBEEK

Les prochaines élections législatives et les négociations qui en résulteront auront sans nul doute à leur agenda la question de la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde.

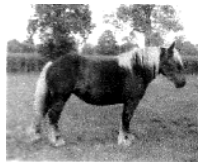
Votre mensuel pourrait-il définir à l'intention de ses lecteurs l'objet de cette revendication flamande et quelles en seraient les conséquences ?

Et tout d'abord qu'est-ce qu'un arrondissement ? Quelles en sont les compétences en général, et dans le cas particulier de B.H.V. ? Où siègent ses différentes administrations et ses fonctionnaires ? Combien sont-ils ?

Cette scission aurait-elle/pourrait-elle avoir un impact sur l'organisation judiciaire, par exemple où sont actuellement les tribunaux en relevant ? De même, la scission de B.H.V. influencerait-elle sur la composition des cantons électoraux "bruxellois" et donc sur le nombre d'élus francophones ou néerlandophones dans les différentes assemblées de ce pays (fédérales, régionales ou autres) ?

Le silence des partis francophones, dont le FDF, me fait craindre qu'on soit finalement embobiné dans une "solution" dont le public ne pourra pas mesurer toutes les conséquences.

N.D.R.L. : Cette demande a été transmise et nous espérons une réponse des différents partis.



UN CHEVAL DE TROIE EN WALLONIE

Cher Ami Wallon

Le système d'habitations partagées semble promis à un bel avenir mais soyez prudent avant de vous inscrire ou de verser un acompte.

C'est ainsi que nous avons découvert sur le site "La Grande cense" rue des Déportés 4 Clabecq-Tubize www.lagrandecense.be une information qui a suscité notre étonnement et notre réprobation :

Le projet est ouvert à des habitants d'expression linguistique différente ; toutefois, les réunions se font en flamand et les divers documents sont également rédigés en flamand.

C'est ainsi qu'une communauté flamande s'installe dans une commune wallonne et exigera sous peu des facilités voire des droits à la direction de la commune.

Messieurs les Bourgmestres, avant d'autoriser les permis, soyez assurés que ce n'est pas un cheval de Troie qui s'introduit dans votre commune.

Albert-E. Delière
1000 Bruxelles



LES GAZETTES

L'école flamande séduit.

Normal, son budget est triple

Mais qu'est-ce qui peut bien attirer les parents francophones dans les écoles néerlandophones ? Sans doute leur qualité. Car, malgré les conclusions alarmantes de l'inspecteur général Michiels sur l'état de l'enseignement flamand à Bruxelles, le niveau de l'enseignement au nord est mieux coté que celui du sud dans les enquêtes internationales de niveau des élèves (Pisa).

Il peut ! D'après nos calculs, la Flandre consacre plus de 10.000 euros à chaque enfant inscrit à Bruxelles dans ses écoles, du maternel au secondaire. Et la commission communautaire flamande (VGC) rajoute 1.740 euros par tête, que ce soit pour de la discrimination positive, des cours de renfort ou des bâtiments up to date. De quoi attirer les petits francophones: car leur propre Communauté ne leur consacre que 4.350 euros en moyenne, soit près de... trois fois moins. C'est sans doute la raison pour laquelle, alors que dans les années 70, les écoles flamandes fermaient leurs portes les unes après les autres à Bruxelles, elles refusent maintenant du monde.

A Bruxelles, l'école flamande consacre plus de 12.000 euros à chaque enfant. L'école francophone ? Trois fois moins ! .../...

Extrait du Soir du 8 mars 2007 (Frédéric Soumois)



Caroline PERSOONS
Député de Bruxelles

Un problème de lien direct...

En décembre, la députée Caroline Persoons (FDF) a déposé au parlement bruxellois une proposition de résolution visant à organiser une consultation populaire en périphérie sur l'élargissement du territoire de la Région bruxelloise. Par courrier, Eric Tomas (PS) vient d'avertir Persoons que sa résolution était irrecevable - elle ne sera donc ni publiée ni discutée au parlement. Le président de l'assemblée avance notamment ceci: le parlement « s'est fixé la règle de ne prendre en considération que les propositions de résolution présentant un lien direct et spécifique avec la région, le parlement ou les Bruxellois. En l'occurrence, ce caractère direct fait défaut. »

... et spécifique

L'argument agace Persoons :

« Je voulais au moins un débat. Il n'aura pas lieu. Avec cette majorité PS-CDH-Ecolo, dès qu'on veut évoquer un sujet politique un peu dérangent, hop!, on l'évacue... L'argument avancé par Tomas ne tient pas. Il dit qu'il n'y a pas de "lien direct et spécifique" entre Bruxelles et sa périphérie. Au parlement, on a pris des résolutions sur le Cachemire ou les femmes congolaises. Là, le "lien direct et spécifique" avec Bruxelles, vous le voyez, vous ? »



QUELQUES CHAPITRES DU MANIFESTE POUR L'UNITE FRANCOPHONE

9. Un peuple wallon et un peuple bruxellois unis par la langue et la culture

Il existe bien un peuple wallon dont l'existence tient à un certain nombre de valeurs professées en commun, presque toutes issues du Siècle des lumières et des principes fondateurs de la Révolution française de 1789. Le respect de l'autre, la primauté du droit des personnes sur celui du sol, la tolérance, la fraternité, le goût de la démocratie et de la liberté, mais aussi l'attachement à l'égalitarisme social sont autant de caractéristiques de la société wallonne.

En tant qu'il compte soixante pour cent de Wallons d'origine, près de 90% de francophones, qu'il a une tradition immémoriale de résistance à l'oppression et un amour immodéré de la libre expression, le peuple bruxellois est un partenaire naturel du peuple wallon. Et comme il est aussi tolérant et ouvert, il accorde actuellement, sans douleur, à la minorité flamande de Bruxelles, les droits politiques et culturels les plus importants du monde entier.

Les signataires pensent qu'à travers tout, que ce soit au sein du fédéralisme actuel ou dans n'importe quelle autre structure que l'avenir nous imposerait, Wallons et Bruxellois ont un destin commun.

Dans cet esprit, Bruxelles doit s'assumer comme région francophone sans complexe ni pusillanimité.

La langue française doit y occuper toute sa place, la première.

Pour le reste, précisément parce qu'elle est de culture française et qu'elle relève donc de la conception universaliste de celle-ci, Bruxelles a une vocation multiculturelle, bien au-delà d'un bilinguisme réducteur.

Les signataires estiment donc qu'il est impensable que Bruxelles devienne une ville bilingue autonome, même européenne, séparée de la Wallonie. Elle doit afficher clairement ses couleurs et, à ce titre, offrir à l'Europe entière son multiculturalisme.

10. La Wallonie sans Bruxelles

Certains prônent une république autonome de Wallonie, voire un rattachement de cette dernière, seule, à la France. Si cette solution-là, pour autant que la France y adhère, ce qui n'est nullement évident, permettrait indiscutablement un redéploiement économique de la Wallonie au sein d'un ensemble puissant et diversifié, par contre l'isolement de la Wallonie et son découplage de Bruxelles marqueraient une difficulté majeure tant sur le plan culturel que sur celui de l'économie. Isolés de ceux de Bruxelles, les indicateurs économiques wallons ne sont pas très favorables. Certes, la Wallonie a amorcé un véritable redressement, elle a progressivement gommé les séquelles de sa désindustrialisation et elle possède des secteurs dynamiques et prometteurs.

« Le pôle de compétence dans le domaine de la biotechnologie, proche de Liège, représente aujourd'hui près de la moitié du chiffre d'affaires du secteur bio-technologique en Belgique, précise Rudy Aernoudt. La technologie aéronautique, près de Charleroi, avec des entreprises comme la Sabca et la Sonaca, bénéficie d'une renommée mondiale. La Wallonie est également un acteur important dans le domaine de la fabrication d'armes avec la FN, à la pointe de la technologie. »

Toujours dans le registre positif, il souligne le développement économique sur le concept porteur du regroupement d'entreprises d'un même secteur : « A cet égard, la Wallonie devance la Flandre avec des clusters dans le domaine de l'aéronautique, la logistique, l'automobile, le bois, etc. »

Affirmer, dès lors, que la Wallonie est dépourvue d'atouts économiques serait mentir. Mais il reste évident que l'addition des forces wallonnes et bruxelloises serait très porteuse et mettrait même la Flandre en difficulté.

D'autre part, l'osmose culturelle entre la Wallonie et une région comme Bruxelles, dont plus de 60% des habitants sont Wallons de souche, est tellement enrichissante, naturelle et facteur de progrès

pour la science et la technologie, vitales au XXIème siècle, que sa rupture serait réellement catastrophique.

Et l'hypothèse d'un accord bancal Wallonie-Flandre, sur le dos de Bruxelles, garantissant au sud du pays un assistanat chichement compté et toujours révocable ferait en réalité de la Wallonie une sorte de pays en voie de développement attendant l'aumône « coopérative » de son puissant voisin. Or, contrairement à ce qu'on affirme, le peuple wallon n'a pas une mentalité d'assisté et ses responsables économiques, politiques, syndicaux ne sont pas des « rois fainéants ».

11. Bruxelles sans la Wallonie

Bien sûr, Bruxelles est capitale européenne, son P.I.B. est éclatant. Elle possède d'énormes gisements d'emplois, de grandes possibilités d'investissements dans de nombreux domaines, sa population et sa main d'oeuvre sont jeunes, bien sûr.

Mais Bruxelles n'est pas une île. Elle dépend de son environnement international et son rayonnement doit beaucoup à la langue et à la culture françaises de portée mondiale. Elle est adossée à une Wallonie, son alliée naturelle, dont on peut dire que le dynamisme de sa classe ouvrière et de ses capitaines d'industrie a forgé la Belgique économique, politique et sociale.

Sans la Wallonie, Bruxelles serait politiquement et linguistiquement orpheline. Livrée à elle-même, sorte de vitrine de la Flandre, bilinguisée à outrance, elle pourrait tout perdre, y compris son statut de capitale européenne que la France n'a toléré de lui concéder que parce qu'elle relève de la Francité universelle.

Bruxelles, soudée à la Wallonie, est et restera au contraire, le symbole universel d'une multiculturalité puisant sa source dans les Lumières.

D'aucuns rêvent de vendre, même très cher, cette cité à la Flandre. C'est oublier sa fierté foncière et son attachement à des valeurs qui ne doivent pas tout à l'argent.

Les signataires n'accepteront jamais le troc indigne du droit des gens en échange d'une servitude même dorée.

12. Le piège du confédéralisme

Dans l'offensive flamande, le schéma qui recueille les préférences est celui où se créent une Wallonie et une Flandre autonome, Bruxelles, rattachée en fait à cette dernière disposant d'une sorte de statut de protectorat, provisoire ou révocable, le tout relié de façon très lâche au sein d'une sorte d'Etat confédéral, vide de quasi toute substance.

Dans cette optique, un moratoire réduit peu à peu tout transfert de solidarité vers la Wallonie (qui reçoit quelques promesses immédiates destinées à l'amadouer) et la Flandre, débarrassée de la pseudo-charge des transferts financiers, continue à occuper au nom du bilinguisme, dans l'Etat confédéral et à Bruxelles, tous les emplois publics et privés qu'elle a pris l'habitude de squatter. C'est ce qui s'appelle, en langage un peu relâché, demander et prendre « le beurre et l'argent du beurre ».

Autant dire, pour faire court, que la solution confédérale est, pour les francophones, la pire de toutes. Celle qu'il faut refuser à tout prix, de même que toutes les petites solutions larvées, en demi teinte, qui y conduisent, telles que la scission de BHV, sans contrepartie territoriale et de droit d'inscription électoral, la régionalisation d'une partie de la sécurité sociale, de l'impôt, etc. Car, bien sûr, dans ce cas de figure, la Flandre continue à bénéficier à plein des impôts et cotisations de ses navetteurs, au détriment des francophones, et à régenter et occuper l'Etat-croupion ainsi constitué, en monopolisant les emplois.

CONCLUSION

La Flandre entend mettre en cause le compromis fédéral belge.

Il faut qu'on lui notifie clairement que le prix à payer pour ce fantasme sera très lourd car il repose sur des prémisses fausses et un raisonnement biaisé.

Il faut aussi que tous les francophones fassent savoir clairement à la Flandre que ses velléités de séparatisme, même larvé, sa tentative de gruger les Wallons et les Bruxellois à travers un

confédéralisme qui masquerait ses objectifs, se heurteront à un refus net et catégorique, car en réalité, si la Flandre veut détruire la Belgique, elle le fera seule et les autres régions s'uniront pour lui tourner le dos. L'union de la Wallonie et de Bruxelles constitue leur force. Le passé l'a montré, l'avenir le prouvera une fois de plus.

Novembre 2006
Antoinette Spaak
Serge Moureaux

SIGNEZ L'APPEL POUR LA FERMETE DES FRANCOPHONES!

Texte complet www.unitefrancophone.be



POÉSIE ET LITTÉRATURE

Divins nos mains...

Por lu...

*Dji vs-apwètrè divins vos mains
Dj'i a tuzé, mins c'est mi s'crèt
Dji vs-apwètrè l'bêté dé monde...*

*Dj'a rèscontré divins vos mains
Dji n'él sé dire, c'est-ine saqwè
Qui n'ariv'nin tofêr à monde...*

*Dj'âreû volou divins mès mains
Li t'ni longtimps, mins c'est mutwèt
Po n'él nin dire divant lot l'monde...*

*Et nos l'tinrons divins nos mains...
Çsèrèt todis nos 'pus bê s'crèt
Ç'sèrèt l'pus bèl'amoûr dé monde...*

Simonne Delcommune-Lombart

ANNIVERSAIRE

Journée à marquer d'une pierre blanche
Le soleil a brillé de tous ses feux
Pour saluer l'anniversaire de ma naissance
Avec l'approbation de tous les dieux

Au réveil, les caresses de mon fidèle chien
Marquaient le prélude de la fête en ce trente juin
Les oiseaux tous réunis dans le jardin
M'ont donné l'aubade, avant la jetée du pain

Même la pie qui pour honorer ce jour heureux
Avait revêtu sa plus belle redingote
Le merle moqueur paraissait si joyeux
Qu'il oubliait de piquer aux cerises ravigotes

Les quelques lys blancs et les roses rouges
Remplissaient l'air de leur parfum odorant -
Sans oublier la lavande dont chaque branche bouge
Au contact des abeilles, sans cesse butinant

Les heures de bonheur se sont vites écoulées
La communion avec la nature, fut une réjouissance
J'en ai béni et remercié les douces fées
D'être encore vivant pour fêter ma date de naissance

Il faut se contenter de peu, à mon âge
La vue d'un pigeon ou d'une tourterelle
Doit s'interpréter comme un heureux présage
Ainsi va la vie... qui s'arrête un jour, pareille... A la ritournelle

Marcel DESTRAIN (Mes Poèmes)

STALAG XI a Altengrabouw

Madame Suzanne Quinot nous communique obligeamment un texte écrit par son mari prisonnier au stalag XIa

... Et cela dura tant qu'on put croire venu
Comme il était écrit, le moment inconnu.
Il n'y eut plus de grain, la meule fut broyée;
Le seul feu allumé montait des brasiers.
Les champs étaient sans boeufs, la ville sans lumière,
Et l'on ne savait plus lesquels étaient des frères.
Il ne restait des lois que des mots écrasés
Par la roue et la botte et la force et l'acier..
Le dernier fruit de l'arbre? Un pendu couvert d'ombre.
Heureux était celui qui trouvait une tombe.
Le monde inclinait, las, sa tête sur la croix.
Ressusciterait-il lui qui cherchait la foi?

... Certes. le chêne immense est gravement atteint,
Mais la souche en est pure et le tronc encor sain.
Seuls quelques rameaux noirs d'une branche pourrie
S'acharnent à rester à la cime ennemie.
Il faut donc sans tarder, impitoyablement,
Eclaircir le feuillage et saper ce qui ment.
Que la juste faucille en coupant ces débris
N'épargne aucun gland mort ni la blancheur du gui.
Après ce lent travail pourra monter la sève
Et des bourgeons nouveaux prouveront notre rêve.
L'arbre resplendira sur la route éblouie
Rempli de chants d'oiseaux dédiés à la vie.

EXTRAIT DE « L'AGE D'OR » PRIX MAX ROSE 1944 RAYMOND QUINOT 1920-2005

EL GAMIN FET SES PAKES

Vos djuriz 'ne vréye imâdje, télrhint qu'il est fin prope !
A l'éche dèdins 's costume come in pû dins 'l sirope,
I straune dins ses solés qui strapont ses ârtias
C'est 'ne corvéye à dîj ans d'yèsse rabiysi si bis !
I n'ouzroût ni" s'achîr, peû d'cafouyi ses lokes Pasqu'on
Il z-a bill dit qu'i n'faloût poun d'arnoke.
Avè 's crois bi" toûrnéye, dèdins ses tchfeûs plakîs,
Oué bis djoû pou 'l pâki !

Pou cachi d'fé pléji au mononke, à'l matante,
Oui n'ont poun yeû d'êfant, min des liârd rimpli 'ne mande,
Ene rindjéye dé mézos, ène foûrtune dins l'z-akcions,
On oblidge àl gamin à fé 'ne rëcitâcion.
Come i n'est ni" s-n-éche, i d'meûre ès bouche au lârdje,
El père l'èrwéte dé crêsse yè ça toûrne à brèyâdje.
Es visâdje tout dèsfét, des péles rimplis ses lis,
Oué bis djoû pou 'l pâki !

Come ça li chêne foûrt long dé yèsse clawé su 's sèle,
I couminche à fé 'l losse, t'aussi râde on l'bèrdèle;
Pou li fé prinde pacyince on l'invoye au djârdin,
« I n'a qu'à passer 's temps à rwéti ies lapins » !
Maleûreüsmint, poun d'chance, in djoû parèy, qué brake,
Vlà Ci ni" qu'i rarive ène findache dins 's boune frake !
On li fout 'ne boune doguète, i n'a ni" à crinki,
Oué bis djoû pou 'l pâki !

Toute èl famiye est là, paktéye dèdins 'l cassine,
Pou savwêr tout rlouchi, seûr qu'is ont pri" médecine,
C'est qu'is sont vnus doûci, mindji su tous leûs dints,
Pou wéti d'èrgangni èl cadeau du gamin !
Si vos l'zè lèyris fé, quand is n'savont pus wote,
Is mètrine sins s'jin.ner les rëstants dins 'ne cawote !
Ouand is s'lèvront dèl tâbe, is n'sâront pus bauyi,
Oué bis djoû pou 'l pâki !

Les boudines sont kèrtchéyes, èl vin monte à les tièsses,
Vlà 'l târte èyè 'l pèkèt pou 'l grande finale dèl fièsse;
On blague dins tous les cwins, chacun tchante ès couplèt
Les langues ès dèsluyont, on dèbite èl tchaplèt
Des fauves, des couyonâdes sakans bounès paskéyes
On fèt sinte au gamin qui dvoût d'djà yèsse coûchi
Oué bis djoû pou 'l pâki !
Co d'pus pou 'l parintéye !!!

Willy Chaufoureau



LE COIN DES AMIS

HOMMAGE AU CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES



C'est avec émotion que la Ligue Wallonne salue le nonantième anniversaire de ce cercle ami qui a toujours lutté pour le maintien des liens entre la Gaume et les Gaumais de Bruxelles.

Aussi, c'est avec plaisir que nous reprenons deux extraits de l'éditorial de leur président M. Jean-Marie Fox et que nous vous invitons à célébrer avec eux un tel jubilé

Notre Cercle est nonagénaire ! 1917 - 2007

Dès les premiers mois d'la première guerre mondiale,
Nos Gaumais bruxellois voient le cordon ombilical
Se briser tout d'un coup avec leur terre natale.
Ils désirent, illico, rencontres vespérales,
Où s'échangeront nouvelles bonnes et mauvaises,
Les réelles comme les fausses de la région gaumaise.
Et c'est bien pour cela, qu'au mois d'avril dix-sept.
Le président Schoeren donne le feu vert au Cercle
Paré de lettres d'or : « mieux s'counet pou mieu s'âdi »,
Une admirable devise qui en dit long, pardi !

Au sein de clubs wallons, en notre capitale,
Une chose est évidente, même primordiale :
Elever nos enfants et nos petits-enfants
Dans le respect des autres, et d'être tolérants.

Rester wallonne dans l'âme, c'est le vœu le plus cher,
Pour la doyenne gaumaise, en ce temps jubilaire,
Augurant, c'est certain, un glorieux Centenaire
Autant d'alexandrins que d'années d'existence
Est le timide hommage de votre présidence.

RETOUR AUX SOURCES POUR LE 90^{ème} ANNIVERSAIRE DU CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

En souvenir des sept fondateurs du Cercle tous originaires de VIRTON, le Comité actuel a choisi de revenir « au pays ». Il remercie les Autorités communales, le Conservateur du Musée Gaumais et l'Académie du Patois Gaumais de les accueillir à cette occasion.

Ainsi, membres bruxellois du Cercle et ceux domiciliés au pays natal ainsi que les nouveaux sympathisants du Cercle Royal auront l'occasion de se retrouver et de faire de cette journée gaumaise un moment inoubliable à inscrire en lettres d'or au fronton de leur devise : « **Mieux s'counete pou mieux s'âdi** »

Le Cercle offre le transport gratuit (attention : nombre de places limité) à tout participant qui s'inscrit avant le 12 mai au n° de tél. 02/672.15.31 ou 02/649.24.79 ; l'inscription sera effective au reçu de votre virement.

Voici le programme de cette journée du SAMEDI 12 MAI 2007

08h30 Départ en car du Square Montgomery

10h30 Accueil au Musée Gaumais de Virton - Mot de bienvenue du Conservateur – visite guidée du Musée et de l'exposition

« Printemps des Musées : Voyages » suivie du verre de l'amitié précédé du mot d'accueil du Maire de la ville de Virton et avant le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

13h30 Banquet du 90^{ème} anniversaire au « Fin Bec » de Meix

16h00 Cabaret Gaumais

Participation aux frais : 32,00 € par personne (tout compris – sauf boissons mais à prix démocratiques au repas) à verser **avant le 12 mai au compte n° 001-1134072-12** du Cercle Royal Gaumais de Bruxelles – 1040 Bruxelles.

Le Comité du Cercle Gaumais de Bruxelles espère que vous serez très nombreux à partager avec lui cette journée gaumaise.

CERCLES WALLONS CALENDRIER DES ACTIVITES



CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

Samedi 19 mai 2007

Célébration du 90^{ème} anniversaire – Voyage en Gaume
M. Fox 02/672.15.31

LES AMIS DU PAYS DE CHINY

Dimanche 13 mai 2007

110^{ème} anniversaire de l'avenue de Tervueren – Présence de la Confrérie St Arnoul du comté de Chiny, Ambassadrice du Pâté Gaumais. Stand et dégustation.
J-M. Martin 02/771.77.32

AWWA Association Wallonne de Woluwe-Auderghem

22 au 27 avril – Voyage en Beaujolais

M. Rassart 02/672.815.97

Le Cercle Couvinois de Bruxelles

13 mai – Dîner – Assemblée Générale, au Canard Sauvage

25 août – Excursion

Mme Ezersky 02/426.57.96

SENIORS D'AUDERGHEM

24 avril - Excursion à Namur

8 mai - Excursion à St Hubert

B. Noël 02/276.48.26

Les Tournaisiens sont là

28 avril - visite de brasserie dans le Tournais

M. C. Bocquet. 066/55.52.74

Groupement des Luxembourgeois de Bruxelles

19 avril - Buffet fromage

M. Boeur 02/479.60.75

AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Tous les 1ers mercredis du mois à 17h.

Conférence à l'Espace Wallonie-Bruxelles

M. Bodson 0498/10.50.83

Association Culturelle Francophone de Zaventem

21 avril - Excursion à Val Dieu

26 et 27 mai - Week-End à Paris

M. Jacque 068/55.32.64

BALADE DE LA LIGUE WALLONNE

VENEZ AVEC NOUS AU CENTRE DU HAINAUT

Samedi 2 juin 2007.



PROGRAMME

8h30 Départ de la Gare Centrale rassemblement salle des guichets

Houdeng-Goegnies

Petit déjeuner, une couque - un café

80 rue Tout y faut - Cantine des Italiens.

Houdeng Aimerie Bois du Luc 2b rue St Patrice.

Visite guidée de l' Eco-Musée du Centre

12h30 Fontaine l'Evêque 5 rue du Château

Traiteur de la ferme Dîner de Gala

Ecaussinnes-Lalaing 1 rue de Seneffe

Visite guidée du Château-fort

Ecaussinnes 118 rue de Restaumont

Visite et dégustation à la

Brasserie Ultra

RETOUR

Vers 20 heures

MENU Apéritif maison

Filet de poisson blanc (solette, merlu, lieu ...) accompagné de filet de rouget et coquille bretonne gratinée sur lit de calmars frits en sauce armoricaine.

Jambon de Vendée accompagné de mousseline de canard et confit en croûte, crudités, sauce.

Potage velouté

Entremets composé de concassé de sorbet et accompagné de fruits exotiques et douceur alcoolisée.

Cuissot de poularde de Brest confite savoyarde accompagné de légumes d'été et de pommes de terre.

Buffet fromages

Assiette gourmande de desserts

Café

Au Bar : eaux, bières, vins à partir de 10 €

Le prix pour cette journée, voyage, visites guidées et repas exceptionnel est de 65 € à verser au compte de la Ligue : 145-0539031-61.

Merci de nous prévenir dès à présent de votre participation.

R. WATRICE 02/770.62.21

G. LAMBOT 02/230.03.55